

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABRONNEMENTS
Imprimerie Suisse Catholique
Fribourg (Suisse)

LA LIBERTÉ

ANNONCES
Publicitas
S.A. SUISSE DE PUBLICITE
Ets H. Meyer
YVERNOIS

ABONNEMENTS
1 an 120.-
6 mois 60.-
3 mois 30.-
1 mois 10.-

Tous les bureaux de poste se chargent de percevoir les prix d'abonnement moyennant une surtaxe de 20 centimes.

Journal politique, religieux, social

TRIX DES ANNONCES

Carton : 1<sup>er</sup> insertion 20 cent.
Suisse : les suivantes 15
Etranger : 20
Réclames : 10

Nouvelles du jour

Pour renouer les relations entre la France et le Vatican.

Le séjour du cardinal Amette à Rome a donné au Journal des Débats l'occasion d'écrire un excellent article sur la politique française à l'égard du Vatican.

rait à l'Etat du Liban, s'il est érigé ; sinon, à la Syrie. Du côté du désert, la région montagneuse formant le versant oriental de la vallée du Jourdain serait attribuée aux Arabes.

On a compté que la Palestine pourrait nourrir deux millions de Juifs ; il y en a déjà quarante colonies, formant un total de 12,000 âmes.

On sait que le premier acte du comité sioniste a été de décréter la fondation d'une université hébraïque à Jérusalem, quoique l'Etat palestinien doive être essentiellement agricole.

LA CONFÉRENCE DE PARIS

Les informations du « Temps »

Le Temps dit que les questions relatives à la région du Rhin et aux houillères du bassin de la Sarre semblent ne pas avoir encore été réglées par le conseil des Quatre.

Foch et Erzberger

Le Petit Parisien confirme que Foch qui a dû se rencontrer avec Erzberger, à Spa, indiquera à son interlocuteur que l'Entente, usant des droits que lui confère l'armistice, exige l'ouverture de Dantzig aux divisions de Hauser.

Les nouvelles recueillies de côté et d'autre confirment l'impression déjà acquise que l'Allemagne ne s'obstinera pas dans sa résistance.

Faux bruits

La Gazette de Francfort annonce que le Nieuwe Rotterdamse Courant reproduit une dépêche du correspondant de New-York du Daily Telegraph annonçant que le correspondant parisien du New-York Times a câblé qu'il est possible que l'Amérique se retire de la conférence de la paix.

La Bavière et la conférence de la paix

On assure que la Bavière a récemment présenté au gouvernement de l'empire la demande d'avoir également une représentation à la conférence de la paix.

Les navires allemands

(Reuter). — Un nouveau groupe de paquebots et autres grands vapeurs allemands battant tous pavillon de l'armistice, sont arrivés à Deal (côte anglaise dans le comté de Kent), au cours des derniers jours de la semaine dernière.

Un certain nombre de pilotes français sont arrivés pour emmener des bâtiments dans des ports français, notamment au Havre.

Lemberg sous les obus ukrainiens

Les Ukrainiens bombardent de nouveau Lemberg. Le nombre des victimes, surtout parmi la population civile, est considérable.

Un problème franco-suisse

La question des zones franches

La vieille question de la zone franche, qui intéresse aussi bien la Suisse que la France, est de nouveau sur le tapis.

A Berne, le président de la Confédération, M. Ador, s'en est longuement entretenu dans le courant de février avec les représentants du Conseil d'Etat de Genève et toute la députation genevoise aux Chambres fédérales.

A Paris, le président du conseil a réuni, il y a quelques semaines, une commission interministérielle composée des délégués des départements intéressés et des représentants des populations et des intérêts industriels des régions frontalières.

Dans cette question des zones franches, il y a lieu de distinguer d'abord la question militaire de la question douanière.

Les conventions internationales qui neutralisent, au point de vue militaire, une partie des anciens Etats sardes, ont été faites, il ne faut pas l'oublier, par le congrès de Vienne de 1815.

Le nouveau royaume des Pays-Bas sous le sceptre de Orange-Nassau. Contre elle, on installait la Prusse sur la rive gauche du Rhin, dans les anciens électors ecclésiastiques de Cologne, Mayence et Trèves.

La question douanière est autrement délicate et met en jeu des intérêts complexes. Les droits et avantages que représente ce mot générique : « zones franches », ne sont pas tous de même origine.

La zone du pays de Gex est la plus ancienne et date de bien avant la Révolution. Lorsque, en 1601, le duc de Savoie céda au roi de France Henri IV la Bresse, le Bugey et ses droits sur le bailliage de Gex alors occupé par les Genevois, le traité de Lyon maintint à ce dernier territoire la pleine franchise commerciale avec Genève et la Suisse.

La zone du pays de Gex est la plus ancienne et date de bien avant la Révolution. Lorsque, en 1601, le duc de Savoie céda au roi de France Henri IV la Bresse, le Bugey et ses droits sur le bailliage de Gex alors occupé par les Genevois, le traité de Lyon maintint à ce dernier territoire la pleine franchise commerciale avec Genève et la Suisse.

La zone du pays de Gex est la plus ancienne et date de bien avant la Révolution. Lorsque, en 1601, le duc de Savoie céda au roi de France Henri IV la Bresse, le Bugey et ses droits sur le bailliage de Gex alors occupé par les Genevois, le traité de Lyon maintint à ce dernier territoire la pleine franchise commerciale avec Genève et la Suisse.

La zone du pays de Gex est la plus ancienne et date de bien avant la Révolution. Lorsque, en 1601, le duc de Savoie céda au roi de France Henri IV la Bresse, le Bugey et ses droits sur le bailliage de Gex alors occupé par les Genevois, le traité de Lyon maintint à ce dernier territoire la pleine franchise commerciale avec Genève et la Suisse.

La zone du pays de Gex est la plus ancienne et date de bien avant la Révolution. Lorsque, en 1601, le duc de Savoie céda au roi de France Henri IV la Bresse, le Bugey et ses droits sur le bailliage de Gex alors occupé par les Genevois, le traité de Lyon maintint à ce dernier territoire la pleine franchise commerciale avec Genève et la Suisse.

La zone du pays de Gex est la plus ancienne et date de bien avant la Révolution. Lorsque, en 1601, le duc de Savoie céda au roi de France Henri IV la Bresse, le Bugey et ses droits sur le bailliage de Gex alors occupé par les Genevois, le traité de Lyon maintint à ce dernier territoire la pleine franchise commerciale avec Genève et la Suisse.

vois. Elle fut solennellement garantie par le traité de Paris du 20 novembre 1815.

La zone franche de la rive gauche du Rhône, intéressant le territoire sardes, avait existé en fait chaque fois que le duc de Savoie avait vécu en paix avec ses voisins de Genève.

C'est sur cette base de la zone franche établie par les traités qui furent conclues entre la Suisse et la France, le 14 juin 1881, les conventions douanières qui, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1883, créaient en faveur de la Haute-Savoie des facilités commerciales fort appréciables.

Ce traité de commerce, valable pour trente ans, venait à expiration le 31 janvier 1913 et s'était renouvelé depuis lors, d'année en année, par reconduction tacite.

On aurait pu penser d'abord que la France ne songeait qu'à reprendre sa pleine liberté en vue de négocier les futurs accords douaniers sur de nouvelles bases, sans que cette révision entraînant la modification du statut privilégié dont jouissaient certaines parties du territoire.

On met en avant les intérêts généraux français et le vœu des populations. Passe pour ces intérêts du fisc français. Ceux-ci sont assez évidents pour qu'il ne soit pas nécessaire de s'attarder à les démontrer.

On met en avant les intérêts généraux français et le vœu des populations. Passe pour ces intérêts du fisc français. Ceux-ci sont assez évidents pour qu'il ne soit pas nécessaire de s'attarder à les démontrer.

On met en avant les intérêts généraux français et le vœu des populations. Passe pour ces intérêts du fisc français. Ceux-ci sont assez évidents pour qu'il ne soit pas nécessaire de s'attarder à les démontrer.

On met en avant les intérêts généraux français et le vœu des populations. Passe pour ces intérêts du fisc français. Ceux-ci sont assez évidents pour qu'il ne soit pas nécessaire de s'attarder à les démontrer.

On met en avant les intérêts généraux français et le vœu des populations. Passe pour ces intérêts du fisc français. Ceux-ci sont assez évidents pour qu'il ne soit pas nécessaire de s'attarder à les démontrer.

On met en avant les intérêts généraux français et le vœu des populations. Passe pour ces intérêts du fisc français. Ceux-ci sont assez évidents pour qu'il ne soit pas nécessaire de s'attarder à les démontrer.

On met en avant les intérêts généraux français et le vœu des populations. Passe pour ces intérêts du fisc français. Ceux-ci sont assez évidents pour qu'il ne soit pas nécessaire de s'attarder à les démontrer.

On met en avant les intérêts généraux français et le vœu des populations. Passe pour ces intérêts du fisc français. Ceux-ci sont assez évidents pour qu'il ne soit pas nécessaire de s'attarder à les démontrer.

On met en avant les intérêts généraux français et le vœu des populations. Passe pour ces intérêts du fisc français. Ceux-ci sont assez évidents pour qu'il ne soit pas nécessaire de s'attarder à les démontrer.

thétiquement de la fibre patriotique : à l'heure où tout Français devra donner son maximum d'effort fiscal pour le relèvement financier du pays, les zoniens devraient regarder comme une honte d'être soustraits à une partie des charges qui pèsent si lourdement sur leurs concitoyens.

Avec les innombrables moyens de pression dont disposent les pouvoirs publics, dans un pays centralisé à outrance comme le nôtre, il n'est nullement dit que, par de semblables campagnes, on n'arrivera pas à créer un mouvement d'opinion, factice sans doute, mais suffisant pour sauver les apparences.

La zone de Gex, comme celle de la Haute-Savoie, est constituée par des pays essentiellement agricoles. Le paysan zoniens, qu'il soit Gessien ou Savoyard du nord, comprend très bien que les débouchés naturels de ses produits sont Lausanne, et surtout Genève, vers lequel descendront toutes les vallées.

Il y aurait un moyen bien simple de s'assurer de la vraie pensée des populations. Ce serait d'instituer un référendum populaire sur cette question dans les quatre arrondissements de la frontière. Soyez bien sûr qu'on ne recourra pas à ce moyen.

Comme le gouvernement français semble bien décidé à faire cette fois rentrer les zones dans le droit commun, il y a peu de chance que ce legs du passé survive aux stipulations des prochains traités et nous allons assister sans doute à ce piquant spectacle, que l'heure où il n'est question que de régionalisme, de décentralisation, de droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, sera celle-là même qui sera choisie pour ravir à l'ancien bailliage de Gex, au Genevois, au Chablais et au Faucigny, le dernier vestige de leur millénaire autonomie provinciale.

La nouvelle armée anglaise

La Chambre des communes a discuté en troisième lecture le projet de loi autorisant le gouvernement à maintenir sous les drapeaux, jusqu'au mois d'avril 1920, un effectif de 900,000 hommes pour assurer la sécurité de l'empire et pourvoir à l'armée d'occupation.

Au cours de la discussion, M. Winston Churchill, ministre de la guerre, a fourni les chiffres suivants sur les effectifs que le gouvernement se propose de maintenir tant en Grande-Bretagne que sur le Rhin et les différents fronts.

Armée d'occupation en Grande-Bretagne : 176,000 hommes.
En France, pour les différents travaux nécessités par la liquidation : 120,000 hommes.
Sur le Rhin : 264,000 hommes.
Italie : 10,000 hommes.
Inde : de 60,000 à 70,000 hommes.
Mésopotamie : 30,000 hommes.
Sibirie septentrionale : 20,000 hommes.
Egypte et Palestine : environ 60,000 hommes.
Le ministre a déclaré que, en déduisant de ce total 208,000 non combattants, l'effectif de l'armée combattante ne dépasse pas 650,000 hommes.

Les Anglais en Egypte

(Reuter). — Un communiqué officiel déclare que, à la suite de l'occupation militaire, l'ordre s'est rétabli rapidement et que le calme est complet dans la province de Galinbi et dans certaines provinces éloignées. Beaucoup d'arrêstions ont été opérées. Les objets volés sont restitués. La police rurale accompli sa tâche avec fermeté et discrétion.

# AU CONSEIL DES ETATS

## Pour la baisse des prix

Berne, 2 avril.

La baisse des prix! Nous n'y sommes pas encore, mais on y marche. Un échange de vues a eu lieu aujourd'hui à ce sujet, au Conseil des Etats. Ce débat économique et alimentaire a été déterminé par le « postulat » que MM. Dind, Python et Simon ont déposé l'autre jour. Rappelons-en la teneur : « Le Conseil fédéral est invité à examiner s'il ne serait pas possible d'accélérer la baisse des prix des denrées et des objets de première nécessité. »

M. le Dr. Diad a développé en termes sobres et modérés ce postulat dont il attribue l'inspiration à M. Python. Le député de Lausanne établit des comparaisons entre les prix de certaines denrées en Suisse et à l'étranger. Il constate que, même dans les pays belligérants, le lait, le sucre, le café, le riz se vendent moins cher que chez nous. Nous savons d'autre part, ajoute M. Dind, que notre pays possède des réserves considérables de marchandises qui, jetées sur le marché aux prix déterminés par la concurrence, provoqueraient immédiatement une baisse générale. Néanmoins cette baisse ne se produit pas. De là un mécontentement grandissant auquel nous devons prendre garde, car le mécontentement populaire est un terrain de culture pour le bolchévisme. Le Conseil fédéral devrait donc se préoccuper de cette situation. Nous reconnaissons que la Confédération a fait déjà de gros sacrifices en faveur de la classe ouvrière et des personnes à revenus modestes. Mais il faut tenir compte aussi des classes moyennes qui souffrent du renchérissement sans aucune compensation. La Confédération ne devrait pas hésiter, pour accélérer la baisse des prix, à étendre la sphère de ses sacrifices, sans toutefois mettre ses nouvelles dépenses au compte de la mobilisation.

C'est M. Ador qui prend la parole au nom du Conseil fédéral. Le président de la Confédération tient à constater tout de suite que le Conseil fédéral, avec M. Schwebes, n'a pas cessé de se préoccuper de la situation créée par la hausse persistante des prix. Mais il ne faut pas oublier que la Suisse n'a pas encore reconquis son indépendance en matière économique. Nous ne sommes pas les maîtres de la situation. Nous sommes toujours liés par les obligations de la S. S. Nos importations sont rationnées. En outre, la crise des transports aggrave pour nous les conditions du marché. Nous avons 55,000 tonnes de marchandises en souffrance à Cète. On ne parvient pas à décongestionner ce port, à cause de la crise persistante des transports par voie ferrée. Même phénomène aux ports de Marseille et de Gênes. Il faut espérer que cette situation s'améliorera, une fois la démobilitation terminée.

Il est certain, ajoute M. Ador, que la baisse immédiate des prix causerait un grave préjudice aux syndicats qui ont eu jusqu'à présent le monopole de l'importation. On ne saurait faire de reproche à ces syndicats pour avoir importé pendant la guerre, toutes les marchandises qu'ils étaient autorisés à introduire en Suisse. Ils ont agi dans l'intérêt du pays. Leur cas n'est pas le même que celui des spéculateurs qui ont constitué des stocks dans l'espoir de les écarter aux prix forts, sans se douter que la guerre allait prendre fin si rapidement. La question est maintenant de savoir si la Confédération doit indemniser les syndicats et se constituer elle-même en perte pour accélérer la baisse des prix. Elle a déjà dépensé 82 millions pour atténuer, en faveur des consommateurs de lait et en faveur des classes à revenus modestes, le renchérissement des prix. Nous étudions de côté du problème, de concert avec les cantons et les communes. Espérons, toutefois, que la signature définitive du traité de paix amènera une détente générale dans la situation économique.

M. von Arx (Soleure) abonde pleinement dans les idées émises par M. Dind et M. Ador. On devrait établir un compte à part des sommes qui seront consacrées à réparer les pertes que la baisse des prix causera à la Confédération et aux syndicats. Notre situation serait déjà améliorée si nous avions pu introduire en Suisse les 133,000 tonnes de marchandises que nos navires ont débarquées à Cète, Marseille et Gênes, au mois de février. Mais nous n'avons pu faire arriver de ces ports que 63,000 tonnes. Les frais que nous payons pour les marchandises entreposées dans les ports contribuent grandement à les renchérir.

M. Raber (Schwyz) signale particulièrement les agissements des spéculateurs. Les annonces parues dans de nombreux journaux nous ont révélé l'existence d'importantes réserves de denrées de toute espèce. Il faudrait savoir depuis quand ces stocks ont été constitués et par quels moyens les marchandises accumulées ont passé. Si les acheteurs subissent des pertes en raison de la baisse des prix, ils ont mérité leur sort et ce n'est pas à la communauté à prendre leurs mécomptes à sa charge.

M. Dind remercie le président de la Confédération pour ses bienveillantes explications. Il est aussi d'accord que le pays ne doit point pâtir de la bonne et mauvaise fortune des spéculateurs.

Ajoutons que les divers orateurs, M. Ador en particulier, ont marqué leur surprise de ce que les hommes de terre, si abondants, soient encore si chères, d'où il s'ensuit qu'on les laisse pour compte aux producteurs et que ceux-ci exigent maintenant l'autorisation de les exporter! Il semble pourtant que la baisse des prix devrait commencer d'abord à se faire sentir dans le marché des produits du pays.

Le postulat est adopté à l'unanimité.

# Au Conseil national

## ORGANISATION DU DÉPARTEMENT FÉDÉRAL DES FINANCES

Berne, le 2 avril.

M. Eugène Grand rapporte. Le Département sera divisé en neuf services au lieu de six : bureau des finances, contrôle du service de caisse, bureau de comptabilité, bureau de statistique, bureau des poids et mesures, bureau des matières or et argent, contributions, douanes, régies des alcools.

La commission, d'accord avec le Conseil des Etats, propose d'ajouter la Monnaie, administrée en service spécial. Il en est ainsi décidé.

M. Mussy regrette qu'on ait fait figurer dans la loi toute l'organisation des bureaux. Il fallait laisser cela à l'ordonnance.

M. Kurer intervient à propos du Bureau de statistique, dont il critique l'activité. Il faudrait en séparer la statistique agricole.

M. Motta, conseiller fédéral, répond à M. Kurer. M. Motta fait l'éloge du directeur de la Statistique. La division agricole a été organisée par lui. Pourquoi l'en séparer aujourd'hui? Cette mesure ne se justifie pas.

MM. Micheli et Gelpke demandent au Conseil fédéral de s'adresser à des gens du métier, non pas seulement à des professeurs.

M. Gustave Müller propose de transférer certains employés d'une classe à l'autre, afin d'améliorer leur traitement.

M. Motta proteste contre le système de certains employés de s'adresser à des députés de tel ou tel groupe pour formuler des revendications. Ils ont la porte ouverte auprès de leurs chefs s'ils ont une demande à faire.

M. Grand : La commission propose de transférer le bibliothécaire du Bureau de statistique de 3<sup>e</sup> en 2<sup>e</sup> classe.

M. Obrecht veut étendre ce privilège à d'autres statisticiens.

M. Motta s'oppose aux deux propositions. Il y a des sollicitations personnelles là-dessous. Les employés en question touchent déjà plus de 8000 fr. par an.

Par 29 voix contre 25, les propositions de la commission sont adoptées.

La proposition Obrecht est repoussée par 40 voix contre 17. A l'unanimité des 63 votants, le projet est adopté.

## PÉNURIE DES LOGEMENTS

M. Adolphe Seiler rapporte.

L'arrêté prévoit l'ouverture d'un crédit de 10 millions de francs pour aider les cantons et les communes à atténuer la crise des logements. La Confédération participera pour un tiers aux dépenses faites par les cantons et les communes dans ce but.

La commission prend acte de la subvention accordée par le Conseil fédéral à la Ville fédérale et propose de ne pas entrer en matière sur le projet du Conseil fédéral. Elle dépose un « postulat » ainsi conçu : « Le Conseil fédéral est invité : 1<sup>o</sup> à faire constater sans retard les causes et l'importance de la pénurie des logements en Suisse; 2<sup>o</sup> à présenter sans retard un rapport et des propositions sur les moyens de remédier à cette pénurie. »

M. Sigg rapporte. La pénurie des logements s'étend peu à peu à toutes les villes. A Genève, 4000 démobilités français vont rentrer et nous ne savons pas où les loger. En construisant, on lutte contre le chômage. Il faut décongestionner les villes en répandant la population dans la campagne et dans les quartiers suburbains. Depuis janvier, on a changé d'avis et autorisé le Conseil fédéral à entreprendre la lutte contre la pénurie des logements. Ainsi la première partie du postulat tombe.

M. Schar demande des mesures énergiques et n'est pas satisfait du projet.

M. Meyer, au nom de la minorité de la commission, propose de porter le chiffre des avances à 15 millions. Les dix millions prévus sont insuffisants pour obtenir un résultat sérieux. M. Meyer expose les conditions de logement à Zurich.

La séance est interrompue.

## LA VIE ÉCONOMIQUE

### La ration de fromage

On apprend, de Berne, que l'Office fédéral du lait vient de décider, à titre de compensation partielle pour les jours sans viande, qu'une demi-ration de fromage pourra être ajoutée à la ration habituelle pour le mois d'avril. Jusqu'à présent, 53,000 cartes de fromage étaient distribuées par mois.

Or, 750,000 seront distribuées pour le mois d'avril, ce qui signifie, en moyenne un supplément d'une demi-carte par carte de fromage.

Ce supplément ne vaudra que pour avril.

### Baisse du bois

Les journaux, de la Suisse allemande, signalent que les prix du bois à brûler commencent à baisser.

### Du charbon anglais

Le Département politique communique que le ministre de Grande-Bretagne a porté à la connaissance du Conseil fédéral que le gouvernement anglais, en raison de la pénurie de charbon dont souffre actuellement la Suisse, est prêt à faciliter dans toute la mesure du possible l'exportation d'Angleterre à destination de la Suisse de 20 à 40,000 tonnes de charbon par mois. Les transports doivent s'effectuer par la voie du Rhin.

La Suisse appréciera à sa valeur cette attitude pleine de bon vouloir du gouvernement britannique.

# EN ALLEMAGNE

## Inquiétudes à Berlin

D'après la Gazette de Francfort, les Spartaciens projetaient de nouvelles violences, cette semaine ou au commencement de la semaine prochaine.

Une grève des employés commerciaux et techniques de l'industrie métallurgique de Berlin est imminente.

## La grève du Wurtemberg

Il s'est produit mardi, à Stuttgart, entre les troupes du gouvernement et les manifestants, une rencontre au cours de laquelle plusieurs personnes ont été blessées, et trois tuées. Les troupes gouvernementales ont dispersés les manifestants et l'ordre a pu être rétabli.

Le comité directeur de la grève à Stuttgart a proclamé la grève générale dans tout le Wurtemberg.

## A Francfort

Les autorités sont maîtresses de la situation. De nouvelles tentatives de pillage ont été étouffées. Parmi les 12 pillards décelés, se trouvent quatre femmes. Les organes ouvriers ont décidé de se mettre à la disposition des autorités pour assurer l'ordre.

## A Cassel

A la suite de revendications de salaires, tous les ouvriers des fabriques textiles ont cessé le travail.

## Dans la Ruhr

Le nombre des grévistes a peu augmenté. Il s'élève à 58,100.

Tous les employés de la maison Thyssen et Cie se sont mis en grève. L'exploitation est complètement arrêtée.

Weimar, 2 avril.

Deux délégations des ouvriers grévistes du bassin de la Ruhr sont arrivées à Weimar et ont eu un entretien avec le cabinet. Le gouvernement est d'avis que la journée de travail de 6 heures mènerait à la ruine des exploitations minières.

## Les mesures du gouvernement

Berlin, 2 avril.

Le gouvernement est pleinement conscient des difficultés qu'il va se débattre et il s'approprié à faire face à la situation avec une énergie qu'aurait pu lui envier l'Allemagne impériale. Des mesures militaires importantes sont envisagées. Le commandement général de la 7<sup>me</sup> région a été chargé d'occuper militairement le bassin de la Ruhr. Quant à Berlin, où, selon les prévisions, devrait avoir lieu un assaut suprême, il sera défendu sans faiblesse contre toutes les tentatives spartaciennes. Le gouvernement dispose de corps de volontaires nombreux, qui sont dans la main de généraux de l'ancien régime dont le principal défaut ne fut pas la mollesse. Si les indices actuels ne sont pas trompeurs, on se trouverait donc à la veille d'une nouvelle révolution, la plus dure qu'ait eu à subir jusqu'à maintenant le gouvernement Scheidemann. Un représentant du gouvernement a déclaré au Lokai Anzeiger : « Nous sommes prêts à toutes les éventualités. Nous réprimerons les nouveaux troubles avec l'énergie la plus impitoyable. Certains faits regrettables ont pu se produire, mais ne doivent pas ébranler la confiance dans les troupes du gouvernement. Nos militaires, si on se trouve dans la nécessité de faire appel à leurs services, seront encore plus fermes que dans les précédents combats. »

## Hindenburg en Haute-Silésie

Varsovie, 31 mars.

Hindenburg est arrivé à Gliwice (Gleiwitz) en Haute-Silésie, avec tout son état-major.

On assure qu'il a ordonné la mobilisation générale.

## Les bolchéviks contre les Polonais

Varsovie, 31 mars.

Selon les dernières nouvelles arrivées à Varsovie, les bolchéviks sévissent avec rage en Lituanie et en Ruthénie Blanche, surtout contre l'élément polonais.

## Les événements de Russie

### Le régime bolchéviste

Une dépêche de Pétrograd, reçue à Stockholm le 31 mars, annonce que les derniers désordres présentent un caractère menaçant pour le gouvernement des Soviets. L'autorité de Léline diminue considérablement. Trotsky se trouve actuellement au Kremlin, à Moscou. Il y est gardé par une élite de tireurs lettons qui lui sont fidèles.

On apprend, d'autre part, que, par ordre des commissaires du peuple, il vient d'être procédé à l'ouverture de tous les coffres-forts dans les banques. Les coffres pour lesquels les déposants n'avaient pas remis les clefs ont été ouverts à la dynamite. Les valeurs étrangères, les pièces de monnaie russes ou autres en or ou en argent, l'or, l'argent, les bijoux, tout a été confisqué. Le monnaie-papier a été portée en compte courant au nom des propriétaires, à la Banque du peuple.

On croit toutefois que ces confiscations n'ont pu porter sur des sommes considérables. On sait, en effet, qu'à chaque banque était attaché un commissaire désigné par le gouvernement et chargé de surveiller les opérations. Or, il était bien connu à Pétrograd que ces commissaires avaient coutume, toutes les fois qu'une perquisition était annoncée, de prévenir les déposants et de leur faciliter le retrait de leurs titres, de leurs valeurs et de leur argent. Leur intervention officieuse avait d'ailleurs un cours tarifé à 10 % de la valeur des retraits.

## Les Ukrainiens vont reprendre Kief

Londres, 2 avril.

On télégraphie de Copenhague à l'agence

Reuter que les troupes ukrainiennes ont pris Berdjarik. Les bolchéviks ont été également battus dans la direction de Brditcheff, au sud-ouest de Kief. Les troupes de Petljura avancent sur Kief, dont elles ne sont plus qu'à 40 kilomètres.

## Nouvelles diverses

Les quatre chefs de gouvernement des Alliés, Clémenceau, Lloyd-George, Wilson, Orlando se sont réunis hier matin mercredi, à l'hôtel de M. Wilson.

M. Backer, ministre de la guerre aux Etats-Unis, est parti pour la France.

M. Paderewski, chef du gouvernement polonais, à cause des réformes projetées dans ce gouvernement, ajourne le voyage qu'il voulait faire à Paris.

Le roi de Belgique a fait une visite de plus d'une heure à M. Poincaré, hier mercredi.

La grève continue dans Barcelone et dans quelques autres villes d'Espagne.

L'envoyé extraordinaire de la république française à Vienne Allizé a fait, mardi, au secrétaire d'Etat Bauer, sa première visite.

Le vapeur Asgard, avec 107 officiers, 42 fonctionnaires et 1918 hommes (Allemands) est arrivé à Wilhelmshafen, venant de Constantinople.

## Echos de partout

### MÉDITATIONS SUR UN CHAPEAU

De Louis Forest, dans le Matin de Paris :

Dans le wagon. Une jeune fille. Elle a sur la tête un chapeau. Un fait, est-ce bien un chapeau? C'est trois chapeaux. La matière première usée à ce seul chapeau est pu facilement servir à trois chapeaux. Il paraît que nous manquons de matière première! Ce chapeau est du type canotier, en paille noire verte. Dans mon enfance, les chapeliers qui voulaient attirer l'attention exposaient à la devanture un canotier énorme. Les passants l'admiraient. « Il en faudrait un tête pour un feu crevrichef ! » pensaient-ils. De nos jours, on a fait des progrès. Pour remplir un tel tube, il suffit d'une simple petite tête de petite femme. Cela provient, sans doute, de ce qu'on est devenu plus intelligent qu'autrefois. Il faut plus de place pour loger plus d'intelligence.

La jeune fille... Mais est-ce une jeune fille? Je ne le vois pas. La casserole lui entre jusque sous les yeux, même le nez a l'air d'être dedans. Dans mon enfance on se mettait ainsi le melon du grand frère ou de l'oncle. Ce que c'était rigolo! Le jouet d'enfant est devenu mode pour femme...

La jeune fille essaye de s'adosser. Le grand chapeau le lui défend. La jeune fille obéit... Si une autorité quelconque lui interdisait de s'adosser pendant un voyage, elle crierait à la tyrannie; mais elle obéit à son chapeau.

A la mairie du 10<sup>me</sup> arrondissement, à Paris, sur la porte du bureau des décès, est peint en grandes lettres l'avis suivant :

DÉCÈS

Prêtez d'attendre son tour.

## TRIBUNAUX

### Entre deux actrices

Mlle Dorziat avait récemment assigné, devant le tribunal de simple police, à Paris, Mlle Blanche Toutain, qu'elle accusait de l'avoir traitée de « Boche ». L'attitude de Mlle Toutain à l'audience fut très nette ; elle refusa de faire des excuses et d'exprimer des regrets.

Le tribunal, après de sévères réquisitions de M. Daltroff, commissaire de police, a rendu un jugement d'après lequel Mlle Toutain est condamnée à 22,000 francs de dommages-intérêts et à des insertions dans dix journaux se publiant à Paris et à Londres. La durée de la contrainte par corps, est fixée au maximum, l'amende aussi : cinq francs.

## FAITS DIVERS

### ÉTRANGER

### Explosion d'essence — 200 blessés

Une auto-américaine, qui venait de s'approvisionner d'essence à Echtermenach (Belgique), prit feu par suite d'une négligence du chauffeur. Pour arrêter l'incendie, qui commençait à atteindre le dépôt d'essence, les soldats s'empressèrent à crever les récipients à coups de fusils. A un moment donné, un des récipients fit explosion. Une immense flamme jaillit et atteignit un grand nombre de personnes que l'accident avait attirés. Il y a 200 blessés, parmi lesquels 60 Américains ; une quinzaine de ceux-ci sont assez grièvement atteints.

Nous prévenons nos abonnés qu'il n'est pris note d'aucune demande de changement d'adresse si celle-ci n'indique le domicile précédent et n'est pas accompagnée du montant de 20 centimes.

### L'ADMINISTRATION.

### La Grippe

Le toux, l'enrouement, les maux de gorge ont été combattus avec succès, depuis 70 ans, par l'emploi des Tablettes GABA.

Ces tablettes Wybert, fabriquées spécialement par la pharmacie Los à Bâle, sont en vente partout dans des boîtes blanches portant la marque GABA et ornées au prix de 1 fr. 75. Attention ! Se méfier des contrefaçons.



# Confédération

## La reconnaissance de l'Autriche

Le baron de Bucherode, chef de la mission de la République d'Autriche allemande en Suisse, a remis au président de la Confédération, en signe de reconnaissance du gouvernement et de la population de l'Autriche allemande, une collection de lettres autographes de Gottfried Keller, à Paul Heyse. Ce don est accompagné d'une lettre du gouvernement viennois, priant M. Ador de remettre ces documents au Conseil fédéral et au peuple suisse, en témoignage de la grande reconnaissance de la nation autrichienne allemande.

M. Ador a accepté le don du gouvernement viennois, qu'il a remercié au nom du Conseil fédéral, en insistant sur la grande valeur historique et littéraire des lettres de Gottfried Keller.

## L'initiative des 250 millions

Le comité central du parti catholique du canton de Soleure a décidé de rejeter l'initiative Wobbenberger, celle-ci constituant une manœuvre politique et ne étant aucunement la réalisation des retraites en faveur de la vielleillesse. Le parti réclame l'introduction immédiate des retraites et de l'assurance des veuves et des orphelins.

## La journée de huit heures

L'Union suisse des entrepreneurs déclare ne pouvoir encore songer à admettre la journée de huit heures, qui amènera indubitablement un renchérissement de la production. Les entrepreneurs croient qu'il faut attendre la décision des grands pays voisins et que ce serait en tout cas à l'industrie à donner l'exemple dans ce domaine.

Des tractations viennent d'avoir lieu entre industriels et ouvriers métallurgistes, pour l'introduction de la journée de huit heures. Un accord est intervenu. Le 3 mai, entrera en vigueur la semaine de 54 heures et, le 1<sup>er</sup> octobre, toute l'industrie suisse de la métallurgie et des machines introduira la journée de huit heures.

## Le repos du dimanche

L'Association suisse pour le repos du dimanche demande que le Conseil fédéral décrète, pour toute la Suisse, la fermeture des magasins le dimanche.

## Au téléphone

Les communications ferroviaires défectueuses ont apporté une énorme augmentation des conversations téléphoniques, en particulier dans les grands centres de Genève, Berne, Zurich et Bâle. Berne et Zurich enregistrent une augmentation de cent pour cent.

## ARMÉE SUISSE

### Officier général

Le commandant de la batterie zougnoise H. capitaine Wenner, établi à Naples, vient d'adresser à chacun de ses hommes une gratification de 20 francs, en souvenir de la dernière mobilisation.

## Corps d'officiers valaisans

Le capitaine Albert Romanel, de Lens, à Chermignon, est promu au grade de major d'administration et maintenu en qualité de quartier-maître de la brigade de montagne 3.

## NOUVELLES RELIGIEUSES

### En souvenir d'un héros de la foi

On nous écrit de Lugano :

Bedano, riant village situé au pied de la montagne, à environ une heure de Lugano, vient de célébrer le troisième centenaire de la mort du vénérable Nicolas Rusca, archevêque de Sondrio (Valtellina), qui a succédé, le 4 septembre 1618, à Thuisis (Grisons), au milieu des tortures auxquelles l'avaient condamné le fameux tribunal protestant d'inquisition siégeant dans cette bourgade. Nicolas Rusca avait exercé pendant vingt-huit ans le ministère pastoral dans le chef-lieu de la Valtellina. Amparavanti, il avait été prévôt de Sessa (Malcantone). Saint Charles Borromée lui avait déjà prédit sa fin glorieuse.

La cause de la béatification du vénérable Nicolas Rusca va être introduite auprès de la Congrégation des Rites.

Quant aux fêtes du centenaire qui viennent d'avoir lieu, elles ont été organisées par les autorités ecclésiastiques et civiles des trois communes de Bedano, Gravenano et Manno. Y ont participé, avec l'évêque du diocèse, Mgr Bacchini, le corps enseignant et les élèves du Séminaire, nombre de prêtres et une grande foule de fidèles. Les associations catholiques étaient fortement représentées. Mgr Bacchini fit une magnifique glorification de l'esprit de dévouement et de sacrifice dont Nicolas Rusca donna l'exemple, et dont le monde a un si pressant besoin aujourd'hui. Il parla encore aux vespères, célébrées sous le porche de la maison du vénérable, ainsi qu'au Salut qui clôtura la procession à Saint-Pierre-en-Gravenano. La cérémonie coïncida avec les noces d'or de préfète du curé de Endroit, M. l'abbé Grassi.

On a déjà plusieurs biographies de Nicolas Rusca. On en annonce une nouvelle, dont on dit grand bien. due à la plume d'un de vos jeunes historiens de Frébourg, M. Lombroso, professeur au collège Saint-Michel. A l'occasion du centenaire, avait paru une brochure populaire écrite par M. l'abbé Dr. Sesti, archevêque de Riva-San-Vitale.

# Dernière Heure

## UNE GRAVE QUESTION

### La viande et le lait

M. le Dr Laar, secrétaire de l'Union suisse des paysans, communique à la presse les considérations suivantes sur la question de la viande et du lait :

Pendant l'automne 1918, un bœuf de premier choix se vendait à raison de 265 fr. pour 100 kg. de poids vif. A fin janvier, le prix était monté à 295 fr.; à fin février, à 320 fr.; actuellement, il est à 380 fr.

L'effet de ce renchérissement est de rendre l'élevage du bétail beaucoup moins rémunérateur que celui du bétail de vente. Conséquence : la production laitière baisse, et le producteur de lait est incité à demander que le prix du lait soit augmenté, pour qu'il n'y ait pas moins de bénéfice à garder des bêtes à lait qu'à engraisser pour le boucher.

En février passé, la production du lait a été de près de moitié inférieure à la production de février 1914, tandis que l'abatage, pendant les deux premiers mois de 1919, a été du triple de ce qu'il avait été en 1914.

La disproportion qui s'est établie entre le rendement de l'industrie laitière et celui de l'industrie de l'engraissement est telle qu'elle menace le pays d'une désorganisation complète de son ravitaillement en ce qui concerne le lait et les produits dérivés.

M. Laar dit que, si l'on avait écouté ses avis, on ne se serait pas mis dans cette situation critique. Il avait proposé que, en automne, on abatît assez de bétail pour garnir les réservoirs frigorifiques, qu'on évitât le contingent à exporter en France et qu'on gardât ce qu'on était assuré de pouvoir bien nourrir.

Au lieu de cela, les paysans ont gardé leurs étables pleines; ils se sont trouvés manquer de fourrages et on a laissé partir en abattoirs. De sorte que l'on manque de bétail bien engrassé, et, en même temps, le lait n'a jamais été aussi rare.

Les prix, pour le bétail, ont monté d'une façon insensée; ni les conseils, ni les prières, ni les avertissements n'ont pu les retener. Le marché est en proie à l'anarchie. Si cette anarchie ne s'est pas communiquée au marché du lait, c'est grâce à ce que les fédérations tiennent consciencieusement les prix convenus.

Mais la situation est tendue à l'excès. Un mécontentement profond anime les producteurs de lait et la production baisse à vue d'œil; encore un peu, et le lait manquera.

Le contrôle de l'Etat sur le marché du bétail a fait banqueroute, pendant que les fédérations laitières ont préservé jusqu'à présent la population de la calamité d'une disette de lait.

Mais combien de temps cela durera-t-il? Le paysan producteur de lait voudrait-il se rétracter encore longtemps à un profit réduit, quand il voit le paysan fournisseur des abattoirs émancipé de toute règle et de tout frein?

La calamité où l'on s'est précipité a obligé d'instituer des jours sans viande d'abord, puis une semaine sans viande, afin d'épargner l'abatage. Ce sont là des expédients. Le seul moyen efficace est de rationner les bouchers. M. Laar l'a demandé instamment. Tant qu'il n'y aura pas de rationnement, tant que l'on verra les bouchers se livrer à une chasse effrénée à la viande, il n'y aura pas d'amélioration appréciable. Là est l'issue de l'impasse.

## Le procès de Berne

Berne, 2 avril.  
Les débats sont repris à 8 heures par la plaidoirie de M<sup>e</sup> Welte, défenseur de Duby, Woher, Eng, Schneider. Le défendeur demande également l'acquiescement et des indemnités pour ses clients.

M<sup>e</sup> Welte déclare que ses clients sont solidaires des autres inculpés et qu'ils renoucent à tout privilège au détriment de leurs camarades.

L'avocat défend spécialement Schneider, rédacteur du *Vorwärts*, qui, avec Grimm, passe pour l'un des fauteurs de la grève.

M<sup>e</sup> Welte proteste contre le reproche fait aux accusés de vouloir cacher la vérité. Si les inculpés renoucent à faire des déclarations, c'est à leur honneur.

M<sup>e</sup> Welte relève également les reproches faits aux défenseurs, au cours du débat sur les immunités, d'avoir retardé la procédure. La défense a agi dans l'intérêt de ses clients; elle a fait son possible pour rechercher la vérité et pour faciliter la tâche du tribunal.

M<sup>e</sup> Welte reproche à l'instruction de ne pas avoir été faite assez sérieusement. Le procès, dit-il, est le résultat de la lutte entre deux classes. Il rappelle la misère qui règne et qui cause le mécontentement populaire.

M<sup>e</sup> Welte fait l'historique de la grève. Il conteste qu'il y ait eu manipulation de la part de ses clients. Il critique le régime des Chemins de fer fédéraux et le manque d'égards envers le personnel. Le défendeur s'oppose énergiquement à toute condamnation à quelque peine que ce soit.

On entend ensuite le défendeur des socialistes Algewer Lang et Schmid, M<sup>e</sup> Steiner, de Lucerne, qui critique vivement la politique économique des C. P. F. et du Conseil fédéral et demande l'acquiescement de ses clients.

L'audience est interrompue et la suite renvoyée à 12 h. de l'après-midi.

une mesure n'avait été prise pour distribuer l'appel aux soldats.

Kaufmann a simplement déclaré qu'il était d'accord sur les termes de l'appel, ce qui ne le rend passible d'aucune peine. M. Huber soutient que le comité d'action n'est pas responsable de la grève générale.

Les congrès socialistes et celui de Bâle, en juillet 1918, montrent combien le parti et ses chefs étaient opposés à la grève générale révolutionnaire.

Les accusés ne voulaient pas d'une effusion de sang; ils ont décidé la cessation de la grève dès que le mouvement menaçait de dépasser les limites fixées.

L'auditeur, pour justifier ses propositions, a parlé du grand dommage causé par la grève générale. Le défendeur trouve qu'il n'y a pas de dommage. Bien au contraire, la grève a déterminé l'adoption de la semaine de 48 heures dans nos principales industries et a eu pour effet que le Conseil national a décidé d'abréger son existence. Le procès est une affaire politique.

M. Huber rappelle la motion déposée au Conseil des Etats, qui veut supprimer le droit de grève du personnel fédéral.

M. Huber déclare que tout le personnel des services publics a passé dans le camp du socialisme; le régime radical n'a plus pour soutiens que le groupe catholique-conservateur et celui des libéraux-conservateurs. Un nouveau monde est en formation. La classe ouvrière jugera, d'après le prononcé du tribunal, s'il est encore possible de rester sur le terrain de la loi pour créer ce monde nouveau.

Les débats sont interrompus à 6 heures.

## FRIBOURG

### Fribourg et Genève

La Société d'histoire du canton de Fribourg a consacré la première partie de sa séance du 27 mars à commémorer l'anniversaire de la première alliance de Fribourg et Genève en 1519.

M. Gaston Castella, professeur, a présenté une intéressante étude sur les origines et le but de cette alliance.

Sur la proposition du président, M. Ducrest, l'assemblée a décidé d'envoyer à la Société d'histoire et d'archéologie de Genève le télégramme suivant :

« La Société d'histoire du canton de Fribourg commémore aujourd'hui le quatrième centenaire de la combourgeoisie de Genève avec Fribourg. Que Fribourg et Genève, dans une Suisse toujours plus unie et plus forte, continuent à se tendre, comme en 1519, une main inaltérablement amie et fraternelle.

Le Président : François Ducrest.

« Ce message patriotique, reçu avec émotion et reconnaissance, dit le *Journal de Genève*, exprime des sentiments qui trouveront un écho sincère dans les cœurs de tous les Genevois. »

Désirant marquer d'une façon plus durable ses sentiments envers Genève et affirmer à cette occasion les excellentes relations qui existent déjà entre les deux sociétés, l'assemblée a décidé de décerner le titre de membre honoraire aux historiens et archéologues genevois : M. Théophile Dufour, directeur honoraire des Archives et de la Bibliothèque; M. Victor van Berchem, vice-président de la Société générale d'histoire; M. Paul Martin, archiviste d'Etat et président de la Société d'histoire de Genève; M. Eugène Demôle, conservateur du cabinet numismatique, et M. Alfred Cartier, directeur du Musée d'art et d'histoire.

### Les Fribourgeois à Chillon

Dans la dernière séance de la Société vaudoise d'histoire et d'archéologie, le président, M. Eugène Mottaz a présenté un captivant travail sur les personnages fribourgeois de marque qui furent enfermés au château de Chillon comme réactionnaires, du 28 avril au 10 juillet 1799. Ils n'y furent point à noce : le logis était peu confortable, habité par des rats. On y faisait même chère avec beaucoup d'argent. Mais le Vaudois, même géolier, est bon enfant ; les officiers firent leur possible pour rendre moins pénible le séjour à Chillon aux Confédérés fribourgeois, dont plusieurs étaient des types pleins d'intérêt et d'originalité.

M. l'abbé Ducrest a exprimé le désir que fussent publiés les documents relatifs à cette affaire, découverts par M. Mottaz aux Archives cantonales vaudoises.

### La semaine sans viande

L'Office cantonal de ravitaillement précise comme suit les prescriptions relatives à la semaine d'abstinence fédérale :

Il est interdit de consommer du 11 au 18 avril inclusivement de la viande des espèces bovine, porcine, caprine, ovine et chevaine, ainsi que le gibier, le lapin et la volaille. Sont compris également sous la dénomination de viande tous les articles de charcuterie, les conserves de viande, les viandes fumées, salées, séchées ou congelées, le lard frais séché, fumé ou congelé et tous les produits accessoires de l'abatage (cervelles, tripes, rognons, foie, tétine, etc.). Sont exceptés les poissons et les conserves de poisson.

En outre, les samedi, dimanche, mardi, mercredi et jeudi, la consommation des conserves de viande et des saucissons fumés, est permise. Ces jours-là, les hôtels, restaurants et pensions ne pourront cependant servir ni conserves de viande, ni articles de charcuterie à partir de deux heures de l'après-midi.

Il est interdit aux bouchers de livrer de la viande durant la période du 11 au 18 avril. Les abattoirs seront fermés du 9 au 15 avril.

### La grippe à Romont

On nous écrit de Romont, en date du 2 avril : La terrible grippe multiplie ses coups, à Romont et aux environs. Hier après midi, M<sup>me</sup> Balmat, la pauvre mère qui venait de perdre quatre de ses enfants, succombait à son tour; on l'a enterrée ce matin. Le cerceuil de la mère n'avait pas quitté la ferme des Rochettes, que deux des filles restantes étaient emportées à quelques heures d'intervalle. Les deux sœurs ont été inhumées ensemble cet après-midi.

Aujourd'hui est encore décédé, des suites de la grippe contractée au service militaire, M. Léon Pesse, substitut du greffier du Tribunal. M. Pesse laisse une famille qui aurait eu encore bien besoin de son chef.

### Pharmacie

Nous apprenons que M. Auguste Mesol, à Châtel-Saint-Denis, ancien élève du Collège Saint-Michel, a subi avec plein succès l'examen fédéral professionnel de pharmacie à l'Ecole de pharmacie de l'Université de Lausanne.

### La conférence de M. Gyax

C'est ce soir, jeudi, que nous aurons la bonne fortune d'entendre, à la Grenette, M. le Dr Gyax, privat-docent à l'Université de Zurich et rédacteur à la *Neue Zürcher Zeitung*. M. Gyax est un de nos économistes les plus compétents. Il exposera, en français, le programme de la défense économique de la Suisse. La conférence commencera à 8 h. 1/2. Elle est donnée sous les auspices de nos sociétés économiques et sera gratuite.

### Conservatoire et Académie de musique

Les auditions publiques d'élèves de notre Conservatoire auront lieu prochainement. C'est, nous en sommes certains, une nouvelle réjouissance pour les personnes qui s'intéressent à notre école de musique et qui leur permettra d'en suivre la marche très satisfaisante et les progrès réalisés. Nous espérons que les parents des élèves et les amis du Conservatoire auront à cœur d'assister nombreux à ces auditions, dont l'entrée est gratuite. Leur présence sera pour les élèves et leurs professeurs un encouragement précieux. Voici les dates des auditions : 1<sup>o</sup> dans la salle de la Grenette, samedi 5 et lundi 7 avril, à 8 heures 1/2 du soir, élèves de M. et M<sup>me</sup> Hegetschweiler; 2<sup>o</sup> dans la salle de la Banque d'Etat; mercredi 9 avril, à 5 heures; samedi 12 et mardi 15 avril, à 8 heures 1/2 du soir, élèves de M<sup>me</sup> Lombriser et de M. Stocklin; vendredi 11 avril, à 5 heures, élèves de M<sup>me</sup> Villard et de MM. Hafner et Marmier; mardi 15 avril, à 5 heures, élèves de M<sup>re</sup> Alber et de MM. Hafner et Marmier.

### Cercle catholique de Fribourg

L'assemblée générale des membres du Cercle catholique de Fribourg aura lieu dimanche 6 avril, à 4 heures du soir, avec les tractanda suivants :

Procès-verbal; rapport présidentiel et comptes de 1918; questions administratives; tirage au sort de 12 obligations remboursables en 1919; suite à donner à la pétition adressée au Cercle en faveur de la conservation de la terre fribourgeoise; nomination de la commission du cercle; questions éventuelles.

### Pour les enfants suisses

Reçu des coupons de : Dr Schörderer, à Fribourg; de plusieurs anonymes de Fribourg, par la Librairie catholique; de plusieurs anonymes par la Rédaction de la Liberté; d'un anonyme de Morgins; Hospice Daler, Fribourg.

Ces coupons ont été répartis le 31 mars entre diverses œuvres de bienfaisance du canton pour enfants.

En espèces : anonymes, 10 fr.; plusieurs anonymes par la Librairie catholique, 63 fr.; de M. J. Müller, épicière, Fribourg, 5 fr.

### Société dentellière gruyérienne

On sait les efforts persévérants tentés sur l'initiative de M<sup>me</sup> Balland pour rénover l'industrie de la dentelle dans la Gruyère.

Cette entreprise ayant été couronnée de succès, le besoin s'est fait sentir de la mettre définitivement sur un pied solide, en lui assurant les ressources nécessaires à son développement. Il est actuellement procédé à la constitution d'une société anonyme, au capital de 100,000 fr., qui reprendra l'actif et le passif de l'ancienne société. Il est prévu, dans le projet de statuts, que, après rémunération des actions, une partie des bénéfices sera répartie aux ouvrières de la société.

### Tirage financier

Au tirage du 31 mars des lots des communes fribourgeoises et de la navigation, le lot de 5000 fr. est échu au N<sup>o</sup> 34,487; lots de 400 fr. : N<sup>os</sup> 9192, 9737, 10,896, 11,678, 16,772, 25,368, 32,705, 36,196, 39,049, 45,688, 49,039.

### Fête de gymnastique

Les gymnastes fribourgeois auront leur fête annuelle, avec concours, à Estavayer-le-Lac, au mois de juin.

### Foire de Chêlètes

La foire de Chêlètes du 27 mars a été très fréquentée. Les marchands y furent nombreux et les transactions animées. Il n'y a pas été question de baisse; au contraire, grand et petit bétail ont trouvé beaucoup d'amateurs aux plus hauts prix. On a compté à la foire 468 têtes de gros bétail et 187 de menu bétail. La gare a expédié 254 animaux, par 51 wagons.

## Suisse et France

Paris, 3 avril.

(Havas.) — La convention passée avec la Suisse le 25 mars dernier autorise l'importation en France de certaines marchandises suisses, dans les limites d'un certain contingent.

1<sup>o</sup> Huit cent cinquante quintaux mensuels de cacao suisse, dont 600 de cacao ordinaire, aux conditions fixées par le ministre français du ravitaillement, et deux cent cinquante de cacao fin au lait.

2<sup>o</sup> La répartition entre les industriels suisses du contingent fixé s'effectuera selon les conditions générales publiées par le *Journal officiel* français du 8 décembre 1918.

Un seul et même importateur ne pourra, sauf exception dûment autorisée, recevoir mensuellement plus du vingtième du contingent attribué à l'horlogerie, la broderie, les chaussures et les soieries.

### Les Alliés et la Hongrie

Paris, 3 avril.

(Officiel.) — A la suite du conseil tenu hier après midi, mercredi, par MM. Wilson, Lloyd George, Orlando et Clemenceau, le communiqué suivant a été publié :

« Le général Smuts part pour la Hongrie dans le but de faire une enquête sur certains problèmes soulevés par l'armistice et au sujet desquels le conseil suprême désire de plus amples informations. »

### Les négociations financières

Pont-Sainte-Maxence (Oise), 3 avril.

(Havas.) — MM. de Lasterie et de Courcelles, membres de la section financière du conseil suprême interalliés, se sont rendus mercredi après midi au château de la Villette (nord de Paris), où ils ont eu une première entrevue avec les délégués allemands.

Ils sont arrivés en automobile à 3 heures et sont repartis pour Paris peu après 4 heures. Il n'y a eu, au cours de la séance, aucune discussion. Les délégués ont pris contact seulement et se sont livrés à un simple échange de vues.

Une nouvelle réunion à laquelle assistera, à côté des délégués français, le délégué anglais Keynes, aura lieu aujourd'hui, jeudi.

### Le ministre de France à Varsovie

Genève, 3 avril.

On annonce officiellement que M. Pralogn, ministre plénipotentiaire en Pologne et ancien consul de France à Genève, est arrivé mercredi à Varsovie.

### Livraison de sous-marins à la France

Paris, 3 avril.

(Officiel.) — On communique la note suivante :  
Vingt-sept nouveaux sous-marins vont être livrés à la France. Des remorqueurs vont être envoyés à cet effet à Harwich, sous la conduite du torpilleur d'escadre *François Garnier*. Un premier convoi de six sous-marins est actuellement en route pour Cherbourg.

### La grève de la Ruhr

Berlin, 3 avril.

Suivant un télégramme d'Essen au *Berliner Tageblatt*, la situation s'est aggravée d'une manière inquiétante dans le bassin de la Ruhr.

On signale dans toutes les parties de cette région minière de nouvelles cessations de travail.

### Tchèques et Allemands

Brünn, 3 avril.

(Barreau de presse tchèque.) — Le journal *Ludovic Novini* signale une action militaire inquiétante des Prussiens à la frontière de Silésie. Toutes les voies de communication sont minées de mitrailleuses et d'obstacles en fil de fer. Des forces importantes sont concentrées entre Ziegelhaus et Nissa. La population tchèque de la frontière redoute une invasion prochaine.

### L'ex-roi de Bavière

Innsbruck, 3 avril.

(B. C. V.) — Les Nouvelles Voix tyroliennes apprennent que l'ex-roi Louis de Bavière s'est rendu à Vaduz, chef-lieu de la principauté du Liechtenstein.

### Le cabinet badois

Karlsruhe, 3 avril.

(Wolf.) — Dans sa séance d'hier, mercredi, l'assemblée nationale badoise a formé le nouveau ministère.

Ont été élus : affaires étrangères : Dietrich; finances : Dr Wirth; intérieur : Rémels; justice : Dr Trunk; cultes et instruction publique : Hummel; affaires militaires : Geis; prévoyance sociale et travaux publics : Ruckert (trois socialistes, deux catholiques, deux radicaux).

### SUISSE

### Le procès de Berne

Berne, 3 avril.

Les débats du procès de la grève générale ont repris ce matin, jeudi, à 9 heures.

La parole est à M. Naine, défenseur de Gros-pierre, Perrin, Schürch et Lyser.

M. Naine demande l'acquiescement de ses clients.

Le défendeur dit qu'il est impossible de rendre des individus isolés responsables d'un mouvement collectif.

## CHAMBRES FÉDÉRALES

Berne, 3 avril.

Le Conseil national vote sans opposition le crédit de 1,300,000 francs pour les services de l'aviation et un autre de 414,883 francs pour le service des automobiles pour 1919.

Il aborde ensuite la question de l'organisation du Département de justice et police.

Au Conseil des Etats, le président donne lecture d'une communication du Conseil fédéral, transmettant à la Chambre la proposition d'initiative du canton de Genève pour la suppression des pleins pouvoirs.

Cette pièce est renvoyée à la commission de neutralité.

Le Conseil fédéral annonce en outre le dépôt prochain d'un projet d'arrêté sur l'assistance des chômeurs.

La priorité de cet objet est dévolue au Conseil des Etats.

## NOUVELLES FINANCIÈRES

### Eau du Jura

La Banque du Jura, à Delémont, au capital d'un million, a réalisé en 1918 un bénéfice de 77,430 fr. 23, qui permet de répartir un dividende de 5 %, de verser 10,000 fr. aux réserves s'élevant à 250,000 fr., et de consacrer 15,000 fr. aux tantièmes. Le bilan balance par 6,362,372 fr. 34.

### Mines de charbon de Semales

A l'assemblée générale qui a eu lieu, le 31 mars, au siège social à Fribourg, 22 actionnaires étaient présents, représentant 1029 actions avec 834 voix.

Le rapport annuel et le bilan ont été approuvés et déchargés à été donnée au Conseil d'administration. Il a été décidé d'augmenter le capital-actions, qui sera porté de 1,200,000 fr. à 1,600,000 fr.

MM. Conod et Dufour, membres du Conseil, dont le mandat était échu, ont été nommés pour une nouvelle période. Comme nouveau membre du Conseil a été nommé M. l'ingénieur Fehlmann, qui est le représentant du Département fédéral de l'économie publique. MM. Mächli et Des Gouttes ont été nommés contrôleurs et M. l'ingénieur Neeser, suppléant.

## SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

« Cecilia », chœur mixte de Saint-Jean. Ce soir, jeudi, à 8 h. 1/2, répétition générale.

### Eglise de Notre-Dame

Jeudi 3 avril.

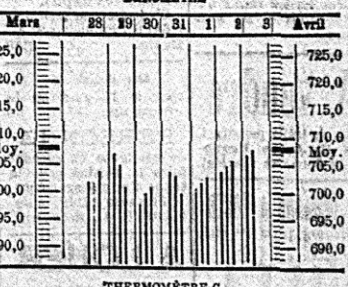
On nous écrit :  
A 9 heures du soir, après le sermon de caèrme pour les fidèles de langue allemande, exposition du Saint Sacrement et adoration nocturne des hommes jusqu'au lendemain matin à 6 heures.

Que les chrétiens qui aiment Jésus en son sacrement d'amour viennent nombreux et fervents le prier pour la paix du monde.

## Calendrier

Vendredi 4 avril.  
**Saint Isidore, évêque et confesseur**  
Saint Isidore était fils d'un gouverneur de Carthagène (Espagne). Nommé évêque de Séville, il se distinguait par son érudition et sa piété; il mourut en 636.

## BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE



### THERMOMÈTRE C.

Mars	28	29	30	31	1	2	3	Avril
7 h. m.	1	2	4	-1	0	0	0	7 h. m.
11 h. m.	1	4	5	4	0	3	4	11 h. m.
7 h. a.	1	3	0	-1	0	0	1	7 h. a.

### TENPS PROBABLES

Zurich, 3 avril, midi.  
Ciel brumeux à variable. Gelées nocturnes.

### Publications nouvelles

*Technik und Industrie. Halbmohatschrift für das Gesamtgebiet der Technik. Jahrgang 1918.* — Rascher et Co., éditeurs, Zurich. Broché : 12 fr.; relié : 13 fr.

Ce volume réunit tous les fascicules de la revue *Technik und Industrie* parus en 1918. Il fournit un intéressant aperçu sur les progrès techniques réalisés pendant l'année 1918. La haute valeur scientifique des sujets traités par des spécialistes éminents lui ouvre l'entrée dans toutes les bibliothèques techniques. Il faut noter, en outre, que les matières sont traitées de telle façon que la lecture en est accessible et profitable même à ceux qui ne sont pas des spécialistes.

**Evénement**  
**STIMULANT**  
Apéritif au Vin et Quinquina

### †

Madame Léon Pesse et ses enfants: Bertha, Hubert, Louis, Georges, René, Clotilde et Madeleine, à Romont; Mme et M. Aebischer et leur fille, à Genève, et les familles alliées ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

**Monsieur Léon PESSE**

leur regretté époux, père, beau-père, beau-fils, beau-frère, oncle et cousin, décédé à Romont, après une longue et pénible maladie, muni des secours de la religion, dans sa 44<sup>me</sup> année.

L'enterrement aura lieu à Romont, vendredi, à 8 h. ½.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

### †

Les officiers, sous-officiers et soldats de la Comp. 11/14 de landsturm sont informés de la mort du

Caporal sanitaire  
**Monsieur Léon PESSE**

décédé à Romont, le 2 avril, des suites de la grippe, contractée au service de la patrie.

L'enterrement aura lieu à Romont, vendredi 4 avril, à 8 h. ½.

Le commandant de compagnie,  
Capitaine J. Morel.

### THERMA FERS A REPASSER ELECTRIQUES



En vente dans tous les magasins d'électricité.

**THERMA**  
Fabrique d'appareils de Chauffage électrique anonymes  
Schwandner-Glaris

### MUSIQUE

Solfège, piano (musique à 2 pianos 4 et 8 mains), chant, chant grégorien (son accompagnement), harmonie, contrepoint. — **Jos. GOGNIAT**, anc. organiste et maître de chapelle à Luaville, chef d'orchestre du "Théâtre de la Passion", à Nausy, en 1912, prof. de musique au Collège Saint-Michel. 1337

### THÉÂTRE de FRIBOURG

Vendredi 4, samedi 5, dimanche 6, lundi 7 et mardi 8 avril à 8 ½ heures du soir

Dimanche, deux matinées à 3 et 5 h.

On projettera le film le plus intéressant et le plus sensationnel de la saison.

### 20,000 LIEUES SOUS LES MERS

Ciné-roman d'après l'oeuvre de **JULES VERNE**

Accompagnement par orchestre

LOGES DE FACE, 3 FR.; LOGES DE CÔTÉ, 2 FR.; PARQUET, 2 FR.; PARTIRRE, 1 FR. 50.; GALERIES CENTRALES, 1 FR. 50.; GALERIES LATÉRALES, 1 FR.

Location chez M. VON DER WEID, magasin de musique

### jeune homme

de 18 à 25 ans, sachant bien lire, pour aider aux travaux de la campagne. Bons sois. Place à l'année.

Adresser offres avec prétentions de salaire à **M. Anton HURNI**, Egr. Nosenkirch, canton de Lucerne. 2334

### VENTE PUBLIQUE

Pour cause de santé, le soussigné vendra ses enchères publiques devant son domicile le 9 avril, à 1 heure précise de l'après-midi son bétail, soit 2 vaches, un taureau d'un an, une génisse de 1 an, une de 4 mois ½ et un veau de 15 jours.

Payement au comptant. 2339

L'exposant: **Honoré Marchon**.

### Demoiselle

dactylographe connaissant l'allemand et tous les travaux de bureau demande place stable.

Offres sous P 2243 F à Publicitas S. A., Fribourg.

### Vente de vins vaudois AUX ENCHÈRES

Château de Saint-Vincent, station Gilly-Port-Sinel, La Côte, vins blancs 1918, excellent cru, 30,000 litres en 6 fut. Vins rouges 2500 litres 1917-1918. Mise le lundi, 7 avril, à 2 heures, détermination à 1 heure ½.

S'adresser pour conditions et renseignements au notaire **D. Menthonnet**, à Bursins ou au tonnelier **J. Straub**, Vinzel.

### On demande

un jeune homme fort et robuste comme volontaire, pour aider dans les travaux de la campagne. Bons sois, prix de 10 francs; occasion d'apprendre l'allemand. On donnerait des leçons. Gage d'après capacité.

Adresse: **Félix Dové**, agriculteur, Pélémou (B. Reinach, Argovie).

### Peter, Caillet, Kohler

Chocolats Suisses, S. A., La Tour-de-Peilz, près Vevey

### Remboursement d'oblig. de Fr. 500.- 4 %

de l'emprunt de la Société générale Suisse de chocolats, de 2,000,000 fr. — du 10 mai 1901.

Les obligations suivantes ont été désignées par tirage au sort de ce jour pour être remboursées au pair de 500 fr. — le 1<sup>er</sup> juin 1919, aux caisses de:

MM. Cuenod, de Gantard et C<sup>o</sup>, VEVEY, William Cuenod et C<sup>o</sup>, S. A., VEVEY, Morel, Chavannes et C<sup>o</sup>, LAUSANNE, Société de Banque Suisse, LAUSANNE, Brandenburg et C<sup>o</sup>, LAUSANNE, Banque Fédérale, S. A., LAUSANNE, Edmond Chavannes, LAUSANNE, Union Financière, GENEVE, Banque de l'Etat de Fribourg, FRIBOURG.

63 Obligations, N <sup>os</sup> :					
74	126	163	203	508	549
630	659	693	781	817	828
1023	1056	1326	1348	1386	1481
1607	1646	1701	1707	1839	1864
1929	1933	1936	2175	2255	2383
2540	2637	2665	2784	2785	2866
2935	2939	2998	3018	3055	3109
3151	3235	3247	3313	3406	3513
3594	3637	3661	3778	3873	3874

l'intérêt sur ces titres cessera de courir à partir du 1<sup>er</sup> juin 1919.

La Tour-de-Peilz, le 1<sup>er</sup> avril 1919.

### Transports funéraires

à destination de tous pays

### A. MURITH

Genève-Fribourg

### Femme de chambre

très recommandée, sachant coudre, parlant français, ainsi qu'une

### JEUNE FILLE

pour aider à la cuisine, sont demandées à la Glisne Hambrillant, Chemin-de-Vonds, 2156

### MAGASIN DE TISSUS

sur la Place de la Promenade (ancien magasin Brodard), à BULLE

Pour favoriser l'industrie du pays, il aura un bel assortiment de tissus de la FABRIQUE DE DRAPS DE NERIVUE. Il recommande également sa collection de tous autres genres, anglais et français. A l'occasion de la Foire, ne manquez pas de visiter mon magasin. — Prix très avantageux. 2372

S. MARY.

### D<sup>r</sup> H. GANGLIKET

Dentiste américain

Consultations à Payerne, tous les jours, de 8 à 12 h. et de 2 à 6 heures.

Maison DELAURENS photographe vis-à-vis de la gare Extrait sans douleur.

### Ingénieur civil

diplômé à Lausanne, débutant, demande place. Offres s. P 2261 F à Publicitas S. A., Fribourg.

### Ignace WECK

Géomètre officiel

informe les autorités et le public du canton de Fribourg qu'il a ouvert un

### BUREAU TECHNIQUE

50, rue de Lausanne, FRIBOURG — Téléphone 422 —

Il s'occupera de:

- Triangulation
- Topographie — Nivellement
- Plans de cadastre
- Projets de routes et canalisations
- Remaniements parcelaires
- Bornage et partage de propriétés

### Représentant-dépositaire

pour le

### Cordail Vaudois

le plus réputé des cognacs aux œufs, est demandé dans chaque ville suisse importante.

S'adresser à **SANDAS**, Lausanne.

### On demande à travailler à moitié un

### DOMAINE

de 80 à 90 poses. 2286

Offres sous P 2201 F à Publicitas S. A., Fribourg.

### ON DEMANDE une jeune fille

sachant faire le ménage et connaissant un peu la cuisine. Pas de lessive à faire. Gages d'après capacité. Entrée pour le 7 avril. Si possible, envoi de la photographie.

S'ad. à M. Wesselho, successeur de la boucherie H. Petrequin, à Rex (Vaud). 2356

### Liquidation totale

Grands assortiments d'argenterie, montres et bijouterie de tous genres en or, argent et doublé. 2345-424

### GRAND RABAIS

Horlogerie-Bijouterie **L. PFFERER** FRIBOURG

### ON DEMANDE une personne

de 30 à 40 ans, pour faire le ménage de 2 personnes et aider un peu à la campagne.

S'adresser à M. Hanssler, Concorde, près de Delémont. 2187

### Retour de Paris

M<sup>me</sup> MARGUERITE, ex-venduse de la Maison Lebas, à l'honneur d'informer la clientèle qu'elle ouvre un rayon de Modes dans les salons Marges'Angel, Haute-Couture, 15, rue de Bourg, Lausanne.

A cette occasion, elle offre des modèles de robes et chapeaux à des prix avantageux, faits sur commande. Maison française de 1<sup>re</sup> ordre.

Recevo à Fribourg, Hôtel de la Tête-Noire, lundi, vendredi et samedi, de 10 à 9 heures du matin. 2379

### On demande pour tout de suite un

### jeune homme

Suisse française, pour soigner un cheval et jardiner.

Adresser offres, ce dimanche, au canton de 10 personnes, à H. de Hoeny, 12, Fontenay, Neuchâtel.

### Schaeffer frères

Paris, 29, Fribourg, Tél. 8 55

### Chauffage central

Installations sanitaires

### Maison de la Place

demande habile dactylographe connaissant le français et l'allemand.

Faire offres par écrit, en indiquant les références à Publicitas S. A., Fribourg, S. P. 2273 F.

### Vente publique libre

Pour cause de départ, on vendra aux enchères publiques, le lundi 7 avril, à 1 ½ h. de l'après-midi, dans la grande salle du café des Grand-Plaques, une quantité de meubles tels que: lits, lavabos, tables, chaises, à mores et autres objets. 2319-423

### Une jeune fille

connaissant les deux langues et la dactylographie, se placerait comme apprentie de bureau.

S'ad. sous P 2207 F à Publicitas S. A., Fribourg.

### SEJOUR D'ETE

Les Granges-s. Salvan (Valais)

Situation magnifique. Alt. 1100 m.

A louer, meubl. Châles de Crêt, 10 à 15 lits. S'adresser pour visiter, à Jean GAY-COQUEZ, Granges-Salvan.

### ON DEMANDE, pour entrer tout de suite, jeune

### MECANICIEN

pouvant travailler seul. Bon tourneur et faiseur de matrices.

Adresser offres, avec prétentions de salaire et copies de certificats, à **Fr. FÜRER**, appareils, Suisse, Lucerne.

### A LOUER

des pièces et dépendances, 1244

Off. sous P 1136 F à Publicitas S. A., Fribourg.

### ON DEMANDE dans un établissement, une

### jeune fille

pour s'occuper du ménage et aider au café. 2153

S'ad. à Publicitas S. A., Bulle, sous P 678 B.

### Vente de bétail et chédail

Mardi 8 avril prochain, dès 1 heure précise de l'après-midi, devant son domicile, en vil. à Châtel-Saint-Denis, Louis CARDINAUX, au même lieu, exposera en enchères publiques, pour cause de fin de bail, son bétail, consistant en: 10 vaches, 3 bœufs, 3 génisses de 3 ans, 3 ans, 1 taureau de 11 mois issu de parcs primés en 1<sup>re</sup> classe, 6 génisses de 2 ans, portantes, 2 génisses d'un an, 3 génisses de 4-5 mois. Son chédail, soit: 1 voiture, essieux à patent, 1 char de campagne, dont 1 à deux chevaux, 1 tombereau à purin, 1 fourgon, 1 bêche-paille, 1 coupe-racines, 1 capote de voiture ainsi qu'autres objets. Tout le bétail est jeune, de montagne et pin rouge. Terme pour le paiement, P 2275 F 2357

Châtel-Saint-Denis, le 28 mars 1919.

Louis CARDINAUX.

### AUTO

A vendre d'occasion petite voiture, Torpedo 4 places, en bon état, prix avantageux.

S'ad. chez **Daler** Frères, Fribourg.

### SEJOUR D'HOTEL

A Coppet (Vaud) le jeudi 10 avril 1919, dès 2 heures du jour, en l'Etude de M<sup>e</sup> H. Mayor, notaire, sera publiquement mis en vente:

l'hôtel-pension du Lac

Établissement d'ancienne renommée, situé splendide au bord immédiat du Lac; grande vue; terrasse ombragée; escalade, (CAFÉ), cinq salles spacieuses, locaux restaurés, 20 lits. Convientrait à retraité ou débutant.

Conditions et tous autres renseignements par les notaires: H. Mayor, à Nyon et Coppet, et R. Pilot, 9, av. du Théâtre, Lausanne.

Fille honnête est demandée comme

### SONNEBIERE

au Lion d'Or, Bulle.

### On demande à acheter

quelques actions de la Banque Nationale Suisse.

Offres écrites, avec prix, Publicitas S. A., Fribourg, sous P 2251 F.

### ÉPICERIE

A remettre petit commerce avec débit, vin et bière. S'adresser sous chiffres P 2079 F à Publicitas S. A., Fribourg. 2162

Importante maison de commerce de la Suisse demande, pour le 1<sup>er</sup> mai, jeune

### sténo-dactylographe

intelligente, très habile, consciencieuse, de langue française, connaissant l'allemand à fond, pouvant traduire correctement l'anglais.

Adresser offres, certificats, prétentions et photographie sous chiffre P 734 A à Publicitas S. A., Fribourg. 2317

### PENSION

à remettre, à partir du 1<sup>er</sup> octobre, 7459

Offres écrites sous P 6 F à Publicitas S. A., Fribourg.

### ON DEMANDE

de confiance et sachant faire la cuisine pour la tenue d'un ménage soigné.

Offres sous P 2166 F à Publicitas S. A., Fribourg.

### Domaine à louer

L'administration communale de la ville d'Estavayer expose en location, par voie d'enchères publiques, et pour le terme de 9 années, son domaine de Verdères, comprenant un vaste bâtiment avec dépendances et environ 70 poses de terre en un seul mas, sur les territoires d'Amont et de Basel.

Entrée en jouissance le 1<sup>er</sup> mai 1920.

Les enchères auront lieu mercredi 9 avril 1919, à 1 h. de l'après-midi.

Pour renseignements, s'adresser à **M. François Bussy**, directeur des domaines. E 308 F 2148

Le conseil communal.

### A LOUER

Avenue de Pérolles, 21, un magasin avec petit logement.

S'ad. à **M. H. Weck**, Ely & Co, banquiers, à Fribourg. 2165

### On demande à louer

dans ville du canton. Salles à manger, billard, dans société. Caves vides, écurie, cour, buanderie, eau, électricité.

S'adresser à **A. Fressard**, Agence Immobilière et Commerciale Fribourgeoise, Fribourg. 2340

### On demande

### UNE FILLE

de toute confiance, de 20 à 40 ans, pour faire un ménage de 4 personnes, soit 2 enfants de 6 à 7 ans. Bon gage et vie de famille.

S'adresser à **M. Severino Gabrielli**, négociant, Clément. 2336

### COMBUSTIBLES

**Veuve M. DURIAUX** — Tél. 3.10

2, rue Grimonx

### Bois de chauffage sec:

Sapin, hêtre, brut ou coupé. Déchets bois sapin, provenant de la fabrication de caisses, à prix réduit.

Bons fagots, branches sapin (chignon) et foyard. Charbon de bois, 1<sup>re</sup> qualité. Charbon. 2012

### A vendre

15 kg. de trèfle perpétuel, chez **J. J. Jaks** Perroz, à Onens (Sarine).

### PERSONNE

de confiance et sachant faire la cuisine pour la tenue d'un ménage soigné.

Offres sous P 2166 F à Publicitas S. A., Fribourg.

### Fabrique de Draps

Aebi & Sondwald (Gl. Zieler) à Sondwald (Gl. Fall)

fournit d'excellentes étoffes p<sup>r</sup> dames et messieurs, laine à tricoter et couvertures. On accepte des effets usagés de laine et de la laine de moutons. Echantillons franco.

### POUR

### séjour d'été

Une famille de quatre personnes demande à louer, aux environs de Fribourg, et si possible à proximité d'une forêt; appartement de 4 pièces et cuisine, dans chalet ou maison confortable ayant jardin. On préférait appartement meublés.

Faire offres sous P 2230 F à Publicitas S. A., Fribourg. 2311

### Chambre à louer

A louer une jolie chambre au soleil, de préférence à un employé de bureau. Entrée immédiate. 2347

S'ad. à **M. H. Weck**, Ely & Co, banquiers, à Fribourg. 2166

### CAFÉ-RESTAURANT

A vendre, près du dépôt des Chemins de fer, l'immeuble de rapport, 6 appartements, magasin, café, salle à manger, eau, gaz, lumière, grand jardin. Convientrait à restaurateur.

S'ad. à **Café du Léman**, Renens (Vaud). 2330

### Cure de printemps

que toute personne soucieuse de sa santé devrait faire, est certainement le

### THÉ BÉGUIN

qui guérit: dartres, boutons, démangeaisons, cloque, eczémas, etc.

qui fait disparaître: constipation, vertiges, migraines, diagraphes, etc.

qui purifie la gargarisation: des ulcères, varicelle, plaies, jamba, ouchettes, etc.

qui combat avec succès les troubles de l'âge critique.

La boîte: Fr. 2.- dans toutes les pharmacies.

Dépôt: A FRIBOURG: Bourgnon & Gottrau, Lapp.

### VILLA meublée

ou un appartement meublé de 5 chambres, cuisine.

Off. sous P 4151 F à Publicitas S. A., Fribourg.

### A LOUER

une belle chambre meublée.

S'adresser: rue de Romont, N<sup>o</sup> 27, au 2<sup>e</sup>.

### ON DEMANDE une

### FILLE

robuste, sachant faire la cuisine et les travaux du ménage. Bons gages.

S'ad. à Publicitas S. A., Bulle, sous P 744 B.

### Fr. BOPP

Ameublements

de Tir, 8, FRIBOURG

Cadeaux utiles

Meubles fantastes

Discount de lit

### chalet neuf

avec 7 chambres, deux cuisines, une salle, une remise et deux grands et beaux jardins.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à la Caisse d'épargne et de prêt, à Planfa-yeu. 2120

### ON DEMANDE bonne d'enfants

soignée et aimable, parlant français et allemand, pour s'occuper du soin de 2 enfants de 2 et 5 ans. Couture et raccommodage sont exigés. Seules les offres accompagnées d'excellentes références seront prises en considération.

Prière de joindre photographie, en indiquant prétentions sous 1 573 T à Publicitas S. A., Thoune.

### Le plus puissant DÉPURATIF DU SANG, spécialement approprié à la

### Cure de printemps

que toute personne soucieuse de sa santé devrait faire, est certainement le

### THÉ BÉGUIN

qui guérit: dartres, boutons, démangeaisons, cloque, eczémas, etc.

qui fait disparaître: constipation, vertiges, migraines, diagraphes, etc.

qui purifie la gargarisation: des ulcères, varicelle, plaies, jamba, ouchettes, etc.

qui combat avec succès les troubles de l'âge critique.

La boîte: Fr. 2.- dans toutes les pharmacies.

Dépôt: A FRIBOURG: Bourgnon & Gottrau, Lapp.

### OCCLUSION

A vendre 1 grillo en fer forgé (portail) et une boussole chez **Daler Frères**, Fribourg. 2292

### A vendre

grand et beau buffet en chêne, un lit presque neuf, un lustre, plusieurs petites et grandes glaces, cadres, une bagnioire, une lessiveuse, à chaises et une table en fer.

S'adresser à **H. Herzig-Clermont**, Matruan.

### Collectionneurs

Profitez d'acheter les timbres de guerre, pendant que le cours du change de pays en conflit est très bas. — En stock vieux timbres d'Europe, des Colonies d'Océanie, etc. G<sup>r</sup> rabais sur les prix de tous les catalogues. Écrivez à choix sur demande.

Catalogue **Irest & Teller** 1919, 7 fr. 50.

Comptoir philatélique, Fribourg, 63, rue de Lausanne, 63. 2167

### AVIS

aux propriétaires

On trouve toujours, en tout temps, des contrats de location imprimés avec toutes les clauses nécessaires: prix réduit par quantité.

S'adresser à **Adrien Bonnard**, 13, rue du Progrès, Neuchâtel. 132

À la même adresse, on demande à acheter un bon piano. 2348

### Aux grands Magasins de meubles

### Th. STUB

2, rue Marcello, 2

Téléphone 636.

Vous trouvez toujours prêts à être livrés chambres à coucher, salles à manger et meubles en tous genres. PRIX AVANTAGEUX.

### cuisinière

très expérimentée est demandée pour le 15 avril à la Clinique Mont-brillant, Chaux-de-Fonds. 2257

### VELOS

Il vient d'arriver un wagon de superbes bicyclettes et 1<sup>er</sup> marq militaires, routières et de dames.

Très l'achat avantageux, ces machines sont vendues à très bon marché. Venez vous rendre compte.

Se recommander, P 1300 F 1411

**Ch. HUSILLIER**, Cycles, Romont.

### Travaux d'assainissement

La FABRIQUE DE PRODUITS EN CIMENT S. A., Pérolles, FRIBOURG, a l'avantage d'être membre des communes et syndicats de drainage qu'elle peut livrer immédiatement des drains en ciment de 12 à 30 cm. de diamètre, à des conditions avantageuses. Prix contract sur demande. 7117-1193

BARENZ: AVENUE DU MIDI, 19

Téléphone 548